



*Communiqué de presse  
Paris, le 30 juin 2017*

## **Accompagner l'accès au logement social parution de la 2<sup>e</sup> édition du Guide de l'accès au logement à l'usage des travailleurs sociaux**

Permettre à ceux qui en ont besoin d'accéder à un logement social est une des missions prioritaires de l'État. Les personnes hébergées en structure d'hébergement ou en logement doivent pouvoir accéder à un logement pérenne. Ces personnes sont souvent accompagnées par des travailleurs sociaux qui les guident dans leurs démarches administratives. Afin de pouvoir aider correctement ces personnes en difficulté, ils doivent connaître les différentes procédures et démarches. C'est pourquoi, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO Insertion Paris) et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRILH) Paris, avec la participation de la ville de Paris, ont conçu le Guide de l'accès au logement à l'usage des travailleurs sociaux.

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a souligné l'important travail effectué pour recenser toutes ces informations « *auxquelles les travailleurs sociaux doivent pouvoir avoir accès facilement pour venir en aide le plus rapidement possible aux personnes qu'ils accompagnent de l'hébergement au logement* ».

### **Un guide pour aider les travailleurs sociaux**

Ce guide, destiné aux travailleurs sociaux parisiens, leur permet un accès pratique, facile et rapide à de nombreuses informations comme les différents dispositifs d'accès au logement, les possibles aides ou également quelques rappels réglementaires en matière de logement.

Bien que ne remplaçant pas la compétence des travailleurs sociaux, accumulée par l'accompagnement des personnes et l'expérience en matière d'accès au logement, ce guide regroupe les informations de base permettant le soutien à l'accès au logement pérenne des personnes hébergées en structure d'hébergement ou en logement adapté.

.../...

### **Le logement social en Île-de-France et en chiffres**

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'Île-de-France comptait 1 220 950 logements sociaux, soit 25 % des résidences principales.
- Fin 2015, la région enregistre 634 600 demandeurs de logement social.
- 82 400 attributions de logements sociaux ont été réalisées en 2015.
- La moitié des locataires du parc locatif social perçoivent une aide au logement.

**Pour en savoir plus et consulter le guide :** <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-siao-insertion-75-publie-la-deuxieme-edition-du-a4077.html>

### **Contact presse**

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)